



FICHE SITE
site classé
27 179 000

**LES JARDINS ET LE PARC DU CHATEAU DE LAUNAY
A SAINT-BENOIT-DES-OMBRES, SAINT-GEORGES-DU-
VIEVRE, SAINT-GREGOIRE-DU-VIEVRE**

Liste des communes concernées : SAINT-BENOIT-DES-OMBRES, SAINT-GEORGES-DU-VIEVRE,
SAINT-GREGOIRE-DU-VIEVRE

Superficie : 50,48 ha

Arrêté de classement du 07/10/1964 : est classé l'ensemble formé sur les communes de Saint-Georges-du-Vièvre, Saint-Grégoire-du-Vièvre et Saint-Benoît-des-Ombres (Eure) par les jardins et le parc du château de Launay et leurs abords et comprenant les parcelles cadastrales suivantes :

1°) commune de Saint-Georges-du-Vièvre : n° 22 à 31 inclus, 33 à 40 inclus section D1 ; n° 173p, 175 section D2.

2°) commune de Saint-Grégoire-du-Vièvre : n° 209p section B1.

3°) commune de Saint-Benoît-des-Ombres : n° 145 à 148 inclus, 150 à 152 inclus section A